

Les abeilles trouvent refuge à Grenoble

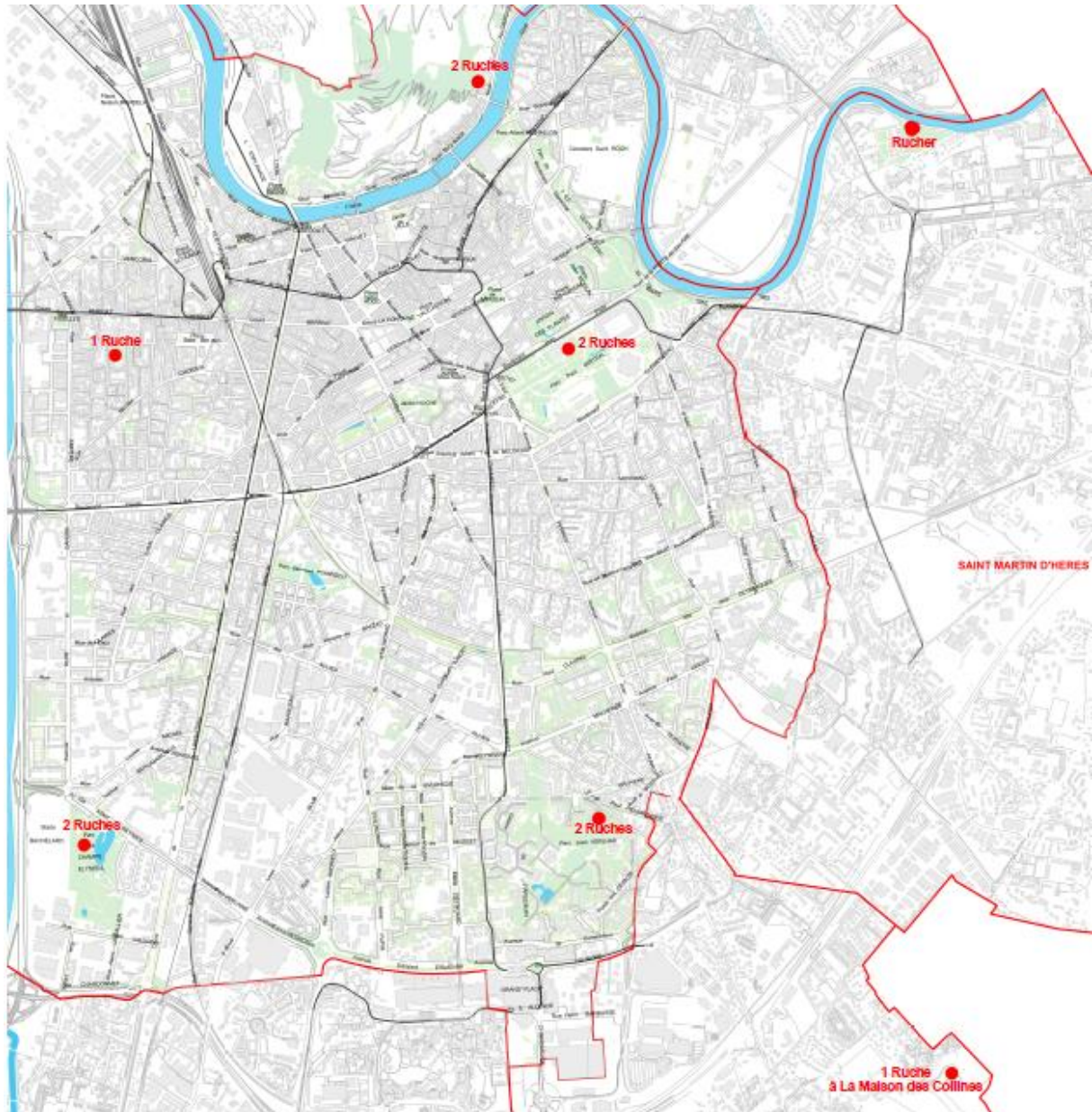


Contact presse :

04 76 76 39 21 / 04 76 76 11 42 / presse@grenoble.fr

13 ruches installées à Grenoble

En 2010, la Ville de Grenoble s'est lancée dans l'apiculture : 2 ruches ont été implantées sur le toit de l'Hôtel de ville. Depuis, la démarche s'est étendue et des agents volontaires du service Espaces Verts ont installé 11 ruches supplémentaires : au parc de Marliave, au-dessus de l'Ecole Saint Laurent, au parc des Champs Elysées, au parc Jean Verlhac, à la Maison des Collines et au Centre horticole.



Des abeilles dans la ville

Les abeilles présentes dans Grenoble donnent du miel... mais pas seulement ! Elles ont un rôle important pour l'environnement. Elles sont des « indicateurs » et des acteurs indispensables à la reproduction des plantes, et ainsi à la biodiversité animale et végétale et à l'alimentation.

Les abeilles sont sensibles aux produits chimiques. Leur présence dans la ville est signe d'une bonne qualité de l'environnement. Elles vivent à Grenoble parce que la Ville n'utilise pas de produits chimiques dans tous ses espaces verts. À chacun d'étendre cette pratique à son jardin et son balcon pour protéger les abeilles domestiques et autres insectes !

Si les abeilles butinent les fleurs, c'est avant tout pour le nectar qui sert à faire le miel et pour le pollen qui sert à nourrir les larves (futures abeilles). En butinant, les abeilles se



chargent de pollen et le transportent de plante en plante. Ce phénomène est appelé « pollinisation ». Les abeilles sont des insectes pollinisateurs, comme les papillons. Les fleurs pollinisées donnent des fruits ou des graines qui deviennent de nouvelles plantes ou servent de nourriture aux animaux... et aux hommes !



Sans les insectes pollinisateurs, les plantes ne pourraient plus se reproduire... et toute la chaîne alimentaire s'arrêterait. Il faut donc protéger les abeilles domestiques, mais aussi les abeilles sauvages et l'ensemble des insectes pollinisateurs.



Pour butiner les abeilles sont capables de voler dans un rayon de 2 km autour de la ruche. Elles butinent sur toutes les plantes à fleurs, dans les arbres, les massifs ou les pelouses. Ne pas tondre la pelouse trop souvent dans les parcs laisse le temps aux fleurs de se développer et aux abeilles d'avoir plein de plantes à butiner.

Pour que les abeilles puissent vivre tranquillement dans la ville, les ruches de Grenoble sont installées en plein cœur des parcs, à proximité de leur nourriture. Elles sont protégées par des enclos pour éviter qu'on ne les dérange. Si elles se sentent agressées, elles piquent !

Miel de la Ville : de la ruche aux écoles

Les 13 ruches de la Ville sont gérées par 10 agents volontaires du service Espaces Verts. Cette gestion implique notamment : l'achat de ruches et ruchettes ; la récolte d'essaims sauvages ou l'acquisition ; l'essaimage ; le nourrissage ; le suivi sanitaire ; le traitement éventuel contre les maladies et parasites par des huiles essentielles ; la récolte du miel (juillet).

Cette année, pour la mise en pot du miel, la Ville a fait appel à une structure d'insertion par le travail pour des personnes handicapées mentales.

Cette prestation, proposée par l'AFIPH, a ainsi permis des conditionnements de 125g, en plus des 250g et 500g habituels.



Le miel produit par les ruches de la Ville constitue, par sa distribution, un moyen de sensibiliser différents publics aux enjeux environnementaux et à la présence de la nature en ville. C'est également un témoin de la politique de la ville et un outil de valorisation du travail accompli par les services en faveur de l'environnement.

Un pot de miel est remis à chaque élève de la classe à l'issue d'une présentation sur l'apiculture et la gestion des ruchers de la ville.

L'année dernière, des agents du service Espaces Verts référents apiculteurs, avait permis de sensibiliser environ 250 élèves, à raison d'une école par secteur.

Cette année, 10 écoles, 22 classes de CP et environ 450 élèves, des 6 secteurs de la ville, sont concernés par cette distribution de miel, sous forme de pot individuel de 125g.

Pour ce faire, la Ville a fait appel à l'expérience et aux compétences en matière d'Education à l'Environnement et Développement Durable de la FRAPNA.

La distribution sera ainsi précédée d'une intervention sur la vie des abeilles et l'apiculture, d'une durée d'1h30, montée spécialement par la FRAPNA pour l'occasion.

Liste des écoles : Anthoard (3 classes) ; Lucie Aubrac (2 x 2 classes) ; Porte Saint Laurent (1 classe) ; Paul Painlevé (2 classes) ; Libération (1 classe) ; Beauvert (3 classes) ; Léon Jouhaux (2 classes) ; Fontaine (2 classes) ; Les Genets (2 classes) ; Verderet (2 classes)

Au regard des 164kg de miel récolté cette année, toute la production ne sera pas destinée qu'aux élèves de CP, le miel est aussi à destination des relations internationales, des dégustations lors de tenues de stands (Journée Portes Ouvertes, fête de la Villeneuve ...), des participants du concours des Balcons et Maisons Fleuris, des structures sociales de la ville (EHPAD, ...), du self Clémenceau (pour le miel non mis en pot, le cas échéant), et à compter de 2018, une quantité de pots (environ 200) sera destinée à la démarche Ville Amie des Aînés.

Les Hôtels à abeilles

La Ville de Grenoble et la Métro portent par ailleurs un projet de protection des abeilles sauvages particulièrement menacées par la perte de leur habitat et le réchauffement climatique. L'objectif principal est de sensibiliser le grand public aux rôles des pollinisateurs dans la régénération et la résilience de la flore sauvage et cultivée.

Trois hôtels à abeilles sont implantés dans des sites de Grenoble et de la Métropole accessibles et fréquentés par le grand public et les scolaires : au Parc de l'île d'Amour (commune de Meylan), au Parc de l'Ovalie (commune de Sassenage) et à la Caserne de Bonne (Grenoble).

Ils ont été conçus par l'Office National des Forêts (ONF) et l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) afin de favoriser l'installation des abeilles sauvages. Chaque hôtel peut abriter des dizaines d'espèces différentes.

L'hôtel à abeilles est un équipement de plein air qui condense les micro-habitats nécessaires à la vie d'un grand nombre d'abeilles sauvages (essentiellement pour abriter leurs pontes ou hiverner).

Les installations sont accompagnées de pupitres pédagogiques et serviront de supports à un cycle d'animations Nature réalisées par la FRAPNA en 2017. Le projet inclut un suivi scientifique d'un an afin d'identifier les espèces utilisatrices des hôtels et d'évaluer le taux d'occupation des nichoirs et l'évolution de ce taux dans le temps.

